

# Conclusion

*Au terme de cet ouvrage, dont la rédaction nous a amené à brasser un grand nombre d'avis, d'expériences et de réflexions, un certain nombre de remarques nous sont apparues.*

*La première est que ce volume doit énormément à toutes celles et tous ceux qui ont pu et voulu y consacrer une partie de leur temps, ce dont nous les remercions une fois encore.*

*Mais il faut retenir de ces échanges que, derrière leur richesse, la diversité des vécus et des manières d'appréhender les tourbières et leur gestion, transparait l'aspect subjectif de la gestion conservatoire actuelle. Les divergences de points de vue sur certains sujets, comme le boisement des tourbières, en sont une illustration parlante.*

*En effet, en l'état actuel des connaissances sur le fonctionnement des milieux tourbeux, il n'est pas toujours possible de répondre de façon certaine aux questions des gestionnaires (ou des financeurs). Il faut alors que chacun, sous le coup d'une obligation de moyens plus que de résultats, fasse de réels choix de gestion, et soit à même par la suite de les expliquer, de les assumer et, éventuellement, de les faire évoluer. Cette démarche, qui laisse une place à l'aléatoire, devrait permettre de faire progresser la connaissance, et ce d'autant plus que les opérations auront intégré cet objectif dès le départ, en déterminant par exemple un suivi précis et standardisé qui pourra être comparé à celui effectué dans d'autres contextes.*

*Les personnes qui ont suivi le projet depuis le début auront aussi remarqué que deux chapitres initialement prévus n'ont pu trouver place dans ce livre. Il s'agit de ceux consacrés au cadre législatif et réglementaire des tourbières de montagne d'une part, et à la valorisation touristique de ces milieux de l'autre. Pour le premier, l'obstacle majeur était le constat qu'il nous serait difficile d'apporter des éléments nouveaux aux différentes publications existantes ; nous n'avons donc pas souhaité incorporer une partie qui ne serait qu'une redite d'éléments déjà rassemblés, ordonnés et accessibles. Dans le second cas, la matière existe, et le sujet gagnerait à être développé ; mais le format de cette publication, avec un nombre de page limité, n'a pas permis de revenir sur cet aspect - nous avons privilégié le plein développement des autres thématiques. Notons cependant qu'un programme sur l'ouverture raisonnée des tourbières au public est en cours, mené par le Pôle-relais Tourbières avec le soutien du Conseil régional de Franche-Comté, de la DREAL Franche-Comté et du fonds FEDER.*

*Il devrait permettre de synthétiser les éléments existants, au moins à un niveau local, et constituer une base de réflexion adaptable aux différents secteurs du territoire national.*



*A noter également que la diversité des milieux tourbeux et associés dans les massifs définis par la loi « Montagne », évoquée en introduction, a été confirmée et illustrée par les divers exemples cités dans l'ouvrage. Les variations de topographie, d'hydrogéologie, de climat et de tant d'autres facteurs induisent des types de tourbières et des cortèges faunistiques et floristiques extrêmement diversifiés. L'objet de cet ouvrage n'était pas, comme nous l'avons précisé d'emblée, de réaliser une monographie décrivant cette diversité. Cependant, à l'heure du bilan, il apparaît que la réalisation d'un tel ouvrage constituerait une entreprise certes ardue - la connaissance n'est que parcellaire, et elle évolue rapidement - mais intéressante, permettant de synthétiser le savoir disponible lors de sa réalisation et de marquer le cheminement de la progression scientifique.*

*A sa façon, et dans un domaine plus technique, plus appliqué, c'est aussi l'ambition de cet ouvrage ; mais il constitue un jalon sur une route loin d'être achevée, et ne doit pas être pris comme un livre de recettes, un outil complet et infaillible. Ne serait-ce que parce que les expériences relatées sont souvent récentes (moins de 5 ans), et qu'il serait intéressant de pouvoir dans 5 ou 10 ans établir un bilan remis à jour. Les investigations sur les sites étudiés dans l'ouvrage de Dupieux (1998) ont bien montré que ces suivis sur le long terme, pourtant riches d'enseignements, étaient malheureusement rares, et souvent limités à des territoires « phares » concentrant une reconnaissance et des moyens importants, au détriment d'un réseau dont les enseignements seraient potentiellement intéressants. A ce titre nous ne pouvons qu'encourager une nouvelle fois les gestionnaires et scientifiques à échanger autant que faire se peut, tant apparaît évident l'intérêt de regards croisés (en termes de sites ou de disciplines), de comparaisons, de retours d'expériences. Bien sûr, la tendance actuelle est à une augmentation de la charge de travail ne permettant que trop rarement ces temps d'échanges, et ceci est regrettable, tant pour les gestionnaires que pour ceux qui ont besoin de leurs retours pour établir des documents de synthèse comme celui-ci. Mais le fait de confronter sa vision, ses expériences avec des collègues ou des spécialistes de disciplines jusqu'alors ignorées, en se basant sur des contributions comme la nôtre, devrait permettre d'améliorer encore la gestion des milieux « naturels ».*

*Soulignons enfin que l'échelle de temps de la vie des tourbières est réellement différente de celle des préoccupations des gestionnaires et financeurs, de même que leur ancienneté est sans commune mesure avec celle de la protection de la nature ou de la gestion conservatoire. Il faut donc savoir relativiser les évolutions constatées sur le terrain, qu'elles soient jugées positives ou négatives. Et c'est peut-être, en définitive, la leçon principale qu'apporte cet ouvrage : sachons rester modeste face à la complexité de la nature...*





# Postface

*Les tourbières représentent aujourd'hui un espace privilégié à évaluer, à valoriser socio-économiquement et, de fait, à préserver.*

*Dans les premières années de regain d'intérêt pour ces espaces et, plus largement, pour notre environnement, leur étude approfondie a été suivie de mesures de protection. Ces milieux devenaient alors de véritables laboratoires d'études à ciel ouvert.*

*Les inventaires de tourbières et, plus généralement, de zones humides, qui représentaient alors des études préalables à leur préservation, ont ensuite contribué à augmenter de façon significative le nombre de sites reconnus comme milieux tourbeux ou paratourbeux. L'emprise significative de ces espaces recensés dans des paysages parfois à des altitudes modestes, et bien souvent à proximité de zones de fortes activités humaines, ont incité les acteurs locaux à redoubler d'initiatives pour leur prise en compte sur les bassins versants.*

*Un regard nouveau est alors né avec de nouvelles générations d'intéressés. Ceux-ci se sont appropriés les travaux de recherche, tant fondamentale qu'appliquée, et qu'il s'agisse d'études locales ou de références internationales. Ils se sont inspirés de retours d'expériences concluantes de gestion, restauration et protection réglementaire des zones humides, initiées par des pionniers volontaires. Avec ce potentiel d'intervention, ils redéployent aujourd'hui des initiatives nouvelles d'études aux finalités claires, d'opération de restauration et de gestion porteuses d'avenir, au point même de parler de reconquête hydrologique et biologique de surfaces - et notamment pour les tourbières.*

*Le caractère pluriannuel des programmes d'intervention financiers des établissements publics de l'Etat comme des collectivités qui contribuent à cette démarche sont par ailleurs plus en harmonie avec le besoin d'appréhender le fonctionnement des tourbières sur plusieurs années. La concertation locale en leur faveur se veut alors plus aisée aujourd'hui qu'à cette époque d'épopée de protection des milieux.*

*Cet ouvrage rend hommage à ces générations d'entre nous qui ont contribué et contribuent toujours à cela.*

*Finalement, l'unanimité de la reconnaissance actuelle de ces milieux ayant une dynamique lente et un fonctionnement complexe, bien souvent distinct d'une tourbière à l'autre, crée une généralisation rapide de protection et de restauration de ces complexes tourbeux. Celle-ci est garante d'une pérennité essentielle pour la conservation de cette lenteur, rendue plus essentielle encore par l'inconnue des modifications du climat.*

## **Eric Parent**

*Chargé d'études "zones humides / faune-flore"*

*Animateur de la stratégie "zones humides" du bassin Rhône-Méditerranée et du bassin de Corse*

*Agence de l'Eau RM&C*



## Table des sigles

**ACR** = Analyse Canonique de Redondance

**ADN** = Acide DésoxyriboNucléique

**ADREE** = Association pour le Développement des Recherches et de l'Enseignement sur l'Environnement

**AE** = Agence de l'Eau

**AEP** = Alimentation en Eau Potable

**AOC** = Appellation d'Origine Contrôlée

**APPB** = Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

**ARPE** = Agence Régionale Pour l'Environnement

**AVENIR** = Agence pour la Valorisation des Espaces Naturels Isérois Remarquables (CEN Isère)

**BRGM** = Bureau de Recherches Géologiques et Minières

**CA** = Chambre d'Agriculture

**CBN** = Conservatoire Botanique National

**CBNFC** = Conservatoire Botanique National de Franche-Comté

**CBNMP** = Conservatoire Botanique National des pyrénées et de Midi-Pyrénées

**CDSL** = Conservatoire Départemental des Sites Lozériens (CEN Lozère)

**CEEP** = Conservatoire des Espaces et Ecosystèmes de Provence CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

**CEMAGREF** = Centre national du Machinisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et Forêts

**CEN** = Conservatoire d'Espaces Naturels

**CEPA** = Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEN Auvergne)

**CFD** = Communauté de communes de Frasnè-Druegon

**CG** = Conseil Général

**CI** = Chargement instantané

**CNASEA** = Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

**CNRS** = Centre National de la Recherche Scientifique

**CPNS** = Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie (CEN Savoie)

**CREN** = Conservatoire Régional d'Espaces Naturels

**CRPF** = Centre Régional de la Propriété Forestière

**CSL** = Conservatoire des Sites Lorrains (CREN Lorraine)

**CSNP** = Conservatoire des Sites Naturels de Picardie

**DDEA** = Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (aujourd'hui Direction Départementale des Territoire)

**DIREN** = Direction Régionale de l'Environnement (désormais incluse dans la DREAL)

**DREAL** = Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**EDYTEM** = Environnements, DYnamiques, Territoires de la Montagne

**ENGREF** = Ecole National du Génie Rural, des Eaux et des Forêts

**ENS** = Ecole Normale Supérieure

**EPSA** = Etablissement Public des Stations d'Altitude

**ETP** = évapotranspiration

**FCEN** = Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

**FEADER** = Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

**FEDER** = Fonds Européen de Développement Régional

**FRAPNA** = Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

**GIEC** = Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (en anglais : IPCC)

**GPS** = Global Positioning System

**GSM** = Global System for Mobile communications

**HT** = Hors Taxes

**IGN** = Institut Géographique National

**INRA** = Institut National de la Recherche Agronomique

**IPA** = Indice Ponctuel d'Abondance

**IPCC** = Intergovernmental Panel on Climate Change (en français : GIEC)

**LIDAR** = Light Detection And Ranging

**LGV** = Ligne à Grande Vitesse

**LIFE** = L'Instrument Financier pour l'Environnement

**MAB** = Man And Biosphere

**MAE(t)** = Mesure Agri-Environnementale (territorialisée)

**MNT** = Modèle Numérique de Terrain

**MO** = Matière Organique

**MS** = Matière Sèche

**OFEV** = Office Fédéral de l'Environnement

**OLAE** = Opération Locale Agri-Environnementale

**ONF** = Office National des Forêts

**OPIE** = Office Pour les Insectes et leur Environnement

**OTC** = Open-Top Chambers

**PHAE** = Prime Herbagère Agro-Environnementale (« Prime à l'herbe »)

**PN** = Parc National

**PNR** = Parc Naturel Régional

**PNRZH** = Plan National de Recherche sur les Zones Humides

**RB** = Réserve Biologique

**RFF** = Réseau Ferré de France

**RN** = Réserve Naturelle

**RNF** = Réserves Naturelles de France

**RNN** = Réserve Naturelle Nationale

**RNR** = Réserve Naturelle Régionale

**SIG** = Système d'Information Géographique

**SYCOPARC** = SYndicat de COopération pour le PARC (PNR des Vosges du Nord)

**UGB** = Unité Gros Bétail

**UICN** = Union Internationale pour la Conservation de la Nature

**USA** = United States of America

**UTN** = Unité Touristique Nouvelle

**WSL** = Wald, Schnee und Landschaft (Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage - Suisse)

**ZAC** = Zone d'Aménagement Concerté







Avec le soutien financier des Agences de l'Eau Adour-Garonne, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée & Corse.



Les Agences de l'Eau, établissements publics de l'Etat fondés par la loi sur l'eau de 1964, perçoivent des redevances pour les prélèvements, la pollution ou la consommation de l'eau. Elles apportent grâce à cela des aides financières à diverses actions, notamment de préservation et de restauration de la qualité des milieux aquatiques, des zones humides et des espèces de faune et de flore inféodées à ces milieux. Le budget de fonctionnement de l'ONEMA (créé le 27 avril 2007, conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 et au décret du 25 mars 2007) provient des redevances sur les usages de l'eau collectées et administrées par les Agences de l'eau. Depuis 10 ans, les collaborations entre les Agences et les Pôles-relais « zones humides » nationaux s'insèrent dans cette politique d'intervention pour la préservation des milieux et de la biodiversité propres aux milieux aquatiques et humides des bassins hydrographiques et du littoral français.

Avec le soutien financier des Conseils Régionaux de Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin et Lorraine.



Une publication du Pôle-relais Tourbières / Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, en partenariat avec la Communauté de communes Frasnè-Drugeon.

